



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT — UN AN, 50 Centins

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR
No 1786 Rue Ste-Catherine

Le Conte de Monto-Christin

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XX
LA SÉPARATION

Monto-Christin allait tous les dimanches soirs chez Madame Beltapet où il rencontrait sa cousine et quelques amis du couvent.

Il s'informait des progrès de son éducation et lui faisait des cadeaux en toilettes et en argent.

La jeune fille avait informé son amant des persécutions dont elle était l'objet de la part de Dépatie le Trou. Le Trou était persévérant dans ses haines et ses vengeances, on eut dit que du sang corse coulait dans ses veines. Les derniers détails fournis à Monto-Christin sur le compte de son ennemi le firent songer à mettre ce dernier à l'ombre *per fas aut nefas*.

Monto-Christin avait de la fortune et de l'influence. Cette dernière ne se bornait pas aux cercles municipaux, elle s'étendait dans le sphère politique.

La province du Québec était sous le régime des castors, un parti politique sans principes arrêtés qui tendait à faire revivre dans le pays les pratiques du moyen âge. Montréal sans le savoir avait sa bastille et ses lettres de cachet. A preuve une jeune femme qui a été substituée l'été dernier en plein jour et logée dans la prison des femmes pour le seul crime d'avoir été l'amante d'un fils de famille.

Monto-Christin n'ignorait pas ces choses.

Lui aussi aurait sa lettre de cachet et ferait jeter le Trou dans une oubliette.

Malheureusement pour notre héros, le Trou était un madré et la justice de son pays ne devait pas la lui faire à l'ossille.

Il avait passé si souvent par la filière de la procédure criminelle qu'il connaissait toutes les formalités nécessaires à un acte d'écrou et il pouvait en montrer sur ce point à l'avocat le plus retors de Montréal.

Il va sans dire que Monto-Christin fit buisson creux dans la chasse qu'il livrait au Trou.

Celui-ci voyant qu'il était abandonné à ses propres ressources parce que ses copains les plus rusés purgeaient des sentences à St-Vincent-de Paul, dut se livrer pendant quelques semaines à un travail honnête qui l'aidait à se sustenter.

On le vit successivement employé chez des manufacturiers de "béloné" et de "nutton pies" où l'élasticité de sa conscience dans la préparation de ces articles lui faisait commander d'assez bons gages.

Il réalisait presque toutes les semaines sept ou huit dollars.

Il payait sa pension régulièrement dans une maison de St-Henri et ne ri-



LES COLLEGUES ANGLAIS DE M. TAILLON

TAILLON. — Ecoute bien, Morris, Hackett aura un portefeuille et rien à faire. Il fumera.

MORRIS. — Et moi, que ferai-je ?

TAILLON. — Tu te tiendras assis sur le paillason et tu cracheras.

bottait dans ce quartier que du samedi au dimanche soir.



LE TROU EN RIBOTTE

Il avait eu l'idée d'investir une partie de ses économies dans des billets de la Société Artistique Canadienne. Chaque semaine il achetait une douzaine de billets de la loterie. La fortune ne tarda pas à lui sourire.

A un tirage récent, il avait le numéro gagnant pour le gros lot qui était de \$1,000. L'argent lui fut remis rubis sur l'ongle en beaux billets neufs de la banque du Peuple.

Le Trou était prudent comme le serpent et patient comme l'âne.

Il ne lui vint pas à l'idée de fondre sa petite fortune au creuset de la prodigalité. Sa vie avait un objectif — la possession de Cunégonde.

Inutile de songer à tenter la jeune fille avec ses mille piastres. Cunégonde s'attendait à rouler dans les \$100,000 lorsqu'elle serait l'épouse de Monto-Christin.

Il résolut d'attendre les événements.

Quant au docteur Cosis, sa clientèle n'augmentait guère. Il avait dû cesser ses assiduités au salon de la veuve Beltapet, celle-ci lui ayant fait comprendre qu'il ne pouvait songer à s'allier avec l'aristocratique famille des Troufignon.

Avant de parler mariage, il avait à se créer une carrière lucrative comme médecin.

Sans avoir renoncé à l'idée d'être le directeur d'un hôpital de diphtériques à base de *serum*, il usa son influence auprès des autorités municipales pour obtenir une mission en Europe.

Ses intrigues furent couronnées de succès.

Le conseil de ville lui vota \$10,000 pour étudier dans les vieux pays le service des hôpitaux pour maladies contagieuses et le procédé du Dr Roux pour la fabrication du *serum*.

Il devait s'embarquer pour Paris dans les premières semaines du printemps.

Madame Beltapet souffrait toujours d'un polype dans le nez et le temps approchait où il lui fallait subir l'opération à Paris.

Comme nous l'avons déjà dit, Cunégonde devait l'accompagner dans le voyage.

Ses billets de passage étaient achetés.

Le voyage devait se faire à bord du steamer *Vancouver* de la ligne Dominion.

Le petit Modeste, une fois par mois, voyait sa sœur Cunégonde.

Il avait grandi et il était suffisamment âgé pour apprendre un métier.

Cunégonde avait recommandé son

jeune frère à Monto-Christin, qui réussit à le faire entrer à la corporation.

Il occupa d'abord une place de contre-maître dans le département de l'eau.

Les affaires allaient alors bien mal dans cette branche du service municipal.

Le chef du département et son assistant étaient à couteaux tirés. Les employés irlandais étaient en majorité et conspiraient continuellement pour faire chasser les Canadiens-français.

Chacun se regardait avec des yeux de faïence. Bref la position ne devint plus tenable pour Modeste. Il alla se plaindre à Monto-Christin et il finit par entrer dans le département des chemins.

Ses premières fonctions furent celles d'inspecteur des rues.



LE PETIT MODESTE

Tous les jours, en hiver, il parcourait les rues d'un quartier. Il devait faire des rapports contre les citoyens dont les trottoirs étaient encombrés par la neige. Il devait aussi regarder en l'air pour s'assurer si des stalactites de glace ne pendaient pas des gouttières, mettant en danger la vie des passants.

Cela lui donnait comme salaire \$12 par semaine et avec le tour du bâton il réalisait ses \$15, tant le "boodlage" s'impose naturellement à tous les mignons des échevins entrés au service de la ville.

FIN DE LA DEUXIEME PARTIE

Boulevard St Laurent

HOTEL ST-LAURENT.—Cet établissement si avantageusement connu du public voyageur, est maintenant la propriété de MM. Robillard et Fils qui lui ont fait subir une restauration complète pour le classer parmi les hôtels de premier ordre. Cave fournie des meilleurs vins. Menu toujours varié à table d'hôtes. Prix très modérés, 86 rue St-Laurent.

Un avocat général venait d'achever son réquisitoire.

Le président demande à l'accusé s'il n'a aucune observation à présenter.

—Aucune, répond l'autre, si ce n'est qu'il faut bien des gens comme moi pour faire vivre des gens comme vous.

—Je ferai remarquer, dit alors le défenseur, à l'éloge de mon client, qu'il possède encore assez de fierté pour ne pas se recommander basement à l'indulgence de la cour.

Fumez le Cigare "Rosebud."